POUR GALVESTON (Texas)

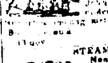

Le bon steamer à roues
WM. WRIGHT,
capitaine Wright, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BOOLEY & HAWTHORN,
53, rue Gravier.

STEAMBOAT À VENDRE.

Nous offrons à vendre le steamboat bien connu COLUMBUS actuellement à l'ancre sur le bord du fleuve. On pourra voir le bateau à toute heure.

Les conditions seront soumises par J. FAIRBURN & Co.
66, rue Toulouse.

POUR ST. LOUIS—Le magnifique steamer
CHARLES MORGAN,
capitaine R. S. Hughes, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, offre le reste de son fret ou passage aux personnes désirant se rendre pour les ports et villages situés sur le haut du fleuve. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. B. SHAW & Co., 64, rue Toulouse.

POUR ST. LOUIS—Le magnifique steamer
MARCHEUR GENS,
capitaine [illegible], partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
Chs DOANE & Co., 69, Perdido.

POUR HUDSON ET BAYOU BARBE.

Steamer à hélice LUDA, capitaine Thomas Clark.

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à dix heures A.M., à son retour il partira du Bayou Barbe tous les mercredis à dix heures A. M., et de Port Hudson à mi-marée après l'arrivée des malles du matin. Il reprendra son fret pour Pontalba, ayant été baigné régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
11 rue de Chartres.

BELLE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.

EN BATEAU NAVAIR ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le solide et bon vaporeur steamboat
BUCKEYE,
capitaine J. Thompson,
commencera ses voyages réguliers en partant de la Nouvelle-Orléans, les mercredis à 10 heures A. M. proches, et de Napoléonville, les mardis et jeudis.

Le Buckeye est chargé pour porter la malle des différents points ci-dessus, et offre aux passagers une grande régularité et la plus grande promptitude à leur destination.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à
J. A. BONNEVAL,
21 oct 21 rue Toulouse.

POUR NANDEVILLE, LEWISBORO, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Arrangement pour l'Eté.—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, [illegible] capitaine A. Bonneval, partira de la Pointe Pontchartrain, au bout du chemin de fer de la rue Pontchartrain, [illegible] les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, après l'arrivée du train de huit heures et demie, pour les lieux ci-dessus et retour. Le vapeur tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, quittant Covington à 7 heures précises.

Les meilleurs débarcadères le frot et les passagers sur chacun des lieux.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine ou à
J. A. BONNEVAL,
21 oct 21 rue Toulouse.

Le bateau à vapeur
ECHO,
capitaine H. Little,
ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 4 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Pass Christian, et reviendra le dimanche, touchant à chacun de ces lieux et arrivera au Bas Fond le lendemain à 9 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 4 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus mentionnés, et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures du matin.

Il partira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les mardis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus mentionnés, et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

Le 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Balise, partant de cette ville le samedi soir 24 courant, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord du vapeur ou à
GUY & DENT,
24, Nile Levee.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Pass-Christian, Mississippi et Mobile.—Le joli bateau à vapeur CONSUELO, capitaine W. R. Johnson, partira tous les mercredis, à 10 heures A. M. précises, pour les lieux ci-dessus, touchant à Shieldsboro, et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le samedi suivant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PRIESTLEY & BREN,
16, Nile Levee.

PAR LE MARSHALL.

Les héritiers et Mathias Huslin vs Antonio Maria Miranda.

Nous, Martin Herdler, vs Antonio Maria Miranda.

Nous, Martin Herdler, vs Antonio Maria Miranda.

[illegible] Marshall des Etats-Unis, pour le district [illegible] Louisiane, dans les procès-verbaux [illegible] avons procédé à la vente publique de la propriété [illegible] saisie en la présente cause, consistant en [illegible] parts ou actions de la Banque de Louisiane, [illegible] Banque de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Banque de la